

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 02 juillet 2026

[Médecine nucléaire] L'ASNR et l'INCa créent un groupe national de suivi de la radiothérapie interne vectorisée pour accompagner cette innovation dans un cadre sécurisé, au bénéfice des patients

Face aux enjeux d'innovation, de souveraineté et de croissance de la médecine nucléaire thérapeutique, l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR) et l'Institut national du cancer (INCa) annoncent leur souhait de créer un groupe national de suivi de la radiothérapie interne vectorisée (RIV).

Par cette initiative, l'ASNR et l'INCa entendent accompagner le développement de la médecine nucléaire en conciliant innovation diagnostic et thérapeutique, sécurité et équité d'accès sur l'ensemble du territoire avec une prise en compte des enjeux de radioprotection dès la conception.

Une réponse nécessairement collective

« La radiothérapie interne vectorisée est à la croisée de plusieurs mondes qui se parlent encore trop peu. Face aux enjeux d'innovation et de croissance des usages, le collège de l'ASNR recommande, dans son avis relatif à l'utilisation des radionucléides dans le cadre de la recherche clinique en médecine nucléaire, une réponse collective. C'est pourquoi, l'ASNR s'engage, aux côtés de l'INCa, pour créer ce groupe de suivi. Il sera le lieu où l'on suivra les engagements, où l'on partagera les données, où l'on ajustera les textes et les organisations. », Pierre-Marie Abadie, Président de l'ASNR

Ce groupe réunira l'ensemble des parties prenantes (fabricants, promoteurs d'essais cliniques, représentants des professionnels de la médecine nucléaire et des centres, associations de patients et institutions sanitaires). Il aura pour mission de dresser un état des lieux, de partager les enjeux et les besoins dans le domaine de la RIV afin d'appréhender de façon globale et concertée les réponses à apporter pour le développement d'une recherche française structurée et efficiente.

Garantir un accès équitable et sécurisé

Au-delà du soutien à la recherche, les travaux porteront également sur l'organisation d'un parcours de soins de qualité sur l'ensemble du territoire, afin de garantir un accès équitable aux traitements innovants. Le groupe de travail définira des priorités d'action pour accompagner le déploiement d'une filière souveraine de la RIV dans des conditions maîtrisées, en intégrant les contraintes techniques, logistiques et humaines propres à ces thérapies.

« L'essor de la radiothérapie interne vectorisée nécessite un accompagnement tant sur le plan organisationnel que de la formation des professionnels de santé. Inscrit dans la feuille de route 2026-2030 de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, ce développement doit s'opérer en

structurant un parcours de soins dédiés garantissant une équité d'accès et en stimulant les travaux de recherche. Le groupe national de suivi, mis en place avec l'ASNR et qui intégrera l'ensemble des acteurs, a pour objectif de définir ensemble les priorités pour permettre aux patients de bénéficier d'un traitement prometteur. », Nicolas Scotté, directeur général de l'Institut national du cancer

Qu'est-ce que la radiothérapie interne vectorisée ?

La radiothérapie interne vectorisée (RIV) est un traitement de médecine nucléaire qui consiste à injecter un médicament radiopharmaceutique dans l'organisme afin d'atteindre spécifiquement une cellule cancéreuse tout en épargnant les tissus sains.

Équivalent anglais : Internal vectorized radiotherapy.

Pour en savoir plus :

- [L'avis de l'ASNR relatif à l'utilisation des radionucléides dans le cadre de la recherche clinique en médecine nucléaire](#)

Contacts presse :

Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASNR)

Presse nationale, Pascale Portes : pascale.portes@asnr.fr

Presse territoriale, Evangelia Petit : evangelia.petit@asnr.fr

Institut national du cancer (INCa)

Responsable presse – Lydia Dauzet

presseinca@institutcancer.fr